



Lauréats de la 5^{ème} édition (2024)

Ce palmarès a été établi par le Comité des jurys du Prix réuni le mardi 1^{er} octobre 2024.

Catégorie “Restauration des milieux (écosystèmes, populations)”

Restauration du ruisseau et du marais de Panesière (Jura) porté par la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

Le projet a permis la restauration d'un cours d'eau et d'un marais de 18 ha, situé sur le second plateau du Jura à Chatelneuf (39). Avant sa restauration le marais était occupé par une plantation d'épicéas. Pour favoriser la sylviculture sur le site, le cours d'eau a été rectifié et un réseau de fossés a été créé pour drainer le milieu. Afin de rétablir un fonctionnement hydrologique favorable et adapté au milieu d'origine, les travaux de restauration, réalisés entre 2016 et 2018, ont consisté à combler les fossés et à reméandrer le cours d'eau, après avoir exploité les épicéas. Suite aux travaux, la nappe d'eau est remontée et affleure le niveau du sol une grande partie de l'année et une végétation de milieux humides s'est réinstallée. Le cours d'eau a retrouvé une morphologie attractive pour la faune aquatique. Ce dernier est étroitement lié au fonctionnement du marais et inversement.



Catégorie “ Amélioration de la continuité écologique (trames verte, bleue, noire, brune, turquoise ou blanche)” – 2 lauréats

Restauration des fonctionnalités écologiques de la Nivelle à Ainhoa (64)

porté par la Fédération des Pyrénées-Atlantiques pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

La Nivelle est un petit fleuve côtier transfrontalier du Pays Basque. Ses 12 premiers kilomètres s'écoulent dans la province de Navarre, en Espagne. Une ancienne pisciculture et son barrage de 5m de haut (bloquant pour toutes les espèces piscicoles), ont été racheté par la Fondation des pêcheurs et la fédération de pêche 64 afin d'être intégralement démantelés. Situé sur la commune d'Ainhoa, le projet a notamment pour objectifs de rendre accessible toute la haute Nivelle et ses affluents pour les poissons migrateurs et la Mulette perlière, restaurer un matelas alluvial fonctionnel en aval, dépolluer et désimpermeabiliser un ancien site industriel en bord de cours d'eau, ou encore supprimer l'impact thermique de l'ouvrage en période estivale. Depuis 2017, la fédération travaille en collaboration avec l'agglomération Pays Basque, l'AAPPMA Nivelle ou encore le Gouvernement de Navarre pour la préservation et la restauration de la Mulette perlière de la Nivelle. Cette opération s'inscrit dans la continuité de ce travail de fond. **Deux mois après les travaux, les premiers saumons (poisson hôte de la mulette perlière) ont été observés sur les frayères en Espagne, plus de 5 km en amont. Une première depuis plusieurs siècles.** Les suivis sont assurés par de nombreux partenaires sur au moins 5 ans : Fédération de pêche, INRAE, Gouvernement de Navarre, AAPPMA Nivelle, Agglomération Pays Basque.



Sites internet et pages web liés au projet :

- <https://www.federation-peche64.fr/un-projet-de-restauration-tres-ambitieux-pour-la-nivelle-a-ainhoa/>
- <https://www.federation-peche64.fr/seconde-phase-de-travaux-du-projet-de-restauration-de-la-nivelle-a-ainhoa/>

Restauration de la continuité écologique et de l'hydromorphologique du ruisseau de la Vitardière en Seine Maritime

porté par le Syndicat mixte d'aménagement, de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle (SMAB), Bureau d'études BIOTEC Ingénierie écologique et Nature Environnement Terrassement (NET)

En 2022, le Syndicat de la Bresle a mis en place une ambitieuse opération de restauration morpho-écologique d'un des affluents de la Bresle, ce fleuve de l'arc Normand qui accueille des espèces patrimoniales comme le Saumon atlantique, la truite de mer ou l'Anguille européenne. Sur un linéaire de pratiquement 2 kilomètres, grâce à l'accord amiable de 9 propriétaires et 4 exploitants agricoles, les biefs de 2 moulins et 3 prés flottés cumulant 5,4 mètres de chutes ont été supprimés pour remettre en fond de vallée, au point bas, un cours méandrique en usant des dernières techniques de génie écologique : injection de bois mort, transplantation d'arbres vivant, terrassement hydraulique, création d'annexes alluviales humides, etc. A peine deux ans après leur mise en place, les aménagements dévoilent déjà des résultats époustouflants : les juvéniles de truites quasiment absents avant les travaux présentent désormais une densité de 46.4 ind/100m² qualifiée d'excellente selon le référentiel Vigitruite (Roussel et Al, 2022) ; L'Indice IMG du protocole carhyce est passé de 10.49 à 6.01 confirmant un rapprochement du nouveau cours d'eau avec les modèles régionaux. Localement, la démarche a été perçue très positivement en partie grâce à l'intégration des enfants de l'école communale à 5 ateliers pédagogiques incluant de la reconnaissance botanique, de la plantation de ripisylve, des pêches électriques, de la création de frayères et une mise en eau du tracé par les enfants eux-mêmes. Ce projet vient de loin puisqu'il y a dix ans, le principal propriétaire s'était vivement opposé. Aujourd'hui, pleinement satisfait des résultats, il est le meilleur émissaire de cette politique de restauration des milieux naturels sur la Bresle.



Catégorie “ Pratiques de gestion favorables à la biodiversité (dont la lutte contre les espèces exotiques envahissantes)”

Projet intégré de restauration des milieux naturels de l’île de La Réunion porté par le CIRAD

Ce projet de territoire porté collectivement formule l'objectif ambitieux d'inverser la tendance à la perte de la biodiversité sur l'île de La Réunion face à la pression des invasions végétales. En 2018, le Département, l'ONF, le CIRAD, le CBNM, l'université, l'Etat et le Parc national de La Réunion ont créé un groupe de travail qui a permis d'identifier 55 000 ha de zones à enjeux de conservation, dont plus de 5 000 ha nécessitent des actions de lutte et de restauration en priorité. Un nouveau plan d'actions opérationnel a été instauré depuis 2019 couvrant plus de 1000 ha d'interventions. Structuré autour d'un partenariat recherche-action, le Projet Intégré suit une logique de travail en plusieurs étapes : diagnostic de l'état des milieux naturels à partir d'outils innovants, dynamiques des invasions biologiques, priorisation des actions et développement d'un programme d'actions, mise en oeuvre opérationnelle, et évaluation de l'efficacité des actions sur le terrain. La phase Recherche & Développement du Projet Intégré a bénéficié de financement Fonds Vert.



Sites internet et pages web liés au projet :

- <https://umr-pvbmt.cirad.fr/recherche/principaux-projets/reminat> (pour la phase R&D seulement)
- <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/actualites/les-apports-de-la-recherche-et-developpement-sur-la-gestion-des-habitats-naturels-de>
- <https://www.reunion-parcnational.fr/fr/actualites/parteneriat-renforce-pour-la-mise-en-oeuvre-dun-projet-reunionnais-de-restauration-des>

Catégorie “ Amélioration des services rendus par les écosystèmes et les sols ”

Travaux de protection contre les crues et de restauration environnementale de la rivière Yzeron en zone urbaine à Sainte Foy-lès-Lyon (Rhône)

porté par le SAGYRC (Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières)

Le Syndicat d'Aménagement et de Gestion de l'Yzeron, du Ratier et du Charbonnières (SAGYRC) a finalisé en 2023 un ambitieux programme de travaux de protection contre les inondations et de restauration écologique des cours d'eau du bassin de l'Yzeron. Après 10 ans d'actions, 4,5 km de cours d'eau ont été aménagés au profit de la sécurité des habitants et de la biodiversité. Le secteur de « Beaunant et de la RD 342 » à Sainte Foy-lès-Lyon, s'inscrit dans ce programme. Il était emblématique de l'artificialisation des cours d'eau réalisées dans les années 70 en milieu urbain. Sur 550 m, l'Yzeron a été totalement restauré avec, comme actions phares, la suppression de deux voies routières adjacentes au bénéfice d'un élargissement du lit pour gérer les crues trentennales, la suppression de seuils infranchissables, l'ouverture au public des berges, le traitement de la renouée du Japon et par les techniques d'ingénierie écologique.



Sites internet et pages web liés au projet :

<https://www.youtube.com/watch?v=av3KSCKx0a0>

Prix spécial “ Ecosystèmes en milieu urbain ”

Le Parc Jardin de la Sente des Rivières : Un aménagement exemplaire pour la préservation de la biodiversité

porté par la Mairie de Montivilliers

Ce projet consiste à restaurer une ancienne zone humide et à aménager un espace d'environ 30 000 m² en parc jardin dédié à la promenade, la détente, la découverte et la mise en valeur de la nature. Par la restauration de la zone humide, l'idée était de permettre au site de renouer avec son passé, son sol et ses eaux en mettant à profit la proximité de la Lézarde, la pente naturelle du terrain et la proximité de la nappe phréatique, et permettant un accroissement important de la biodiversité. Tout un paysage de roselière, de cariçaie, de mégaphorbiaie se déploie sur cet espace, en fonction des gradients d'humidité. Le reste de la végétalisation est composé de prairies fraîches, boisements naturels, arbustes et haies indigènes. Ce sont donc à la fois des actions de préservation des essences d'arbres déjà existantes et des actions de restauration des écosystèmes qui ont été réalisées.



Sites internet et pages web liés au projet :

<https://www.ville-montivilliers.fr/bouger-sortir/sorties-nature/#>

Grand Prix

Projet d'aménagement intégré Isère Amont, un projet GEMA avant l'heure ! porté par le SYMBHI (Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère)

Le projet Isère Amont est un projet de prévention du risque inondation basé sur des solutions fondées sur la nature. Il s'inscrit dans un contexte d'endiguement de l'Isère généralisé tout le long de la vallée du Grésivaudan depuis le XVIIIème siècle. Il repose sur un changement de paradigme de la prévention du risque inondation en redonnant de la place à la rivière pour étendre ses crues dans la plaine alluviale. Pour cela, les digues ont été reculées au pied des zones à enjeux pour permettre une expansion dynamique des crues dans des champs d'inondation contrôlée (CIC) comprenant 3 300 ha de terrains agricoles inondés dès la crue trentennale (Q30) et 300 ha de forêts alluviales reconnectées dès la crue biennale (Q2). Ce dispositif permet une protection des 300 000 personnes concernées contre la crue bi-centennale (Q200) tout en restaurant la fonctionnalité spécifique des forêts alluviales du Grésivaudan. Ce changement de paradigme repose aussi sur la création d'annexes hydrauliques et la renaturation d'anciennes gravières alluviales pour améliorer la diversité des habitats écologiques du site.



Sites internet et pages web liés au projet :

<https://symbhi.fr/nos-territoires/le-gresivaudan/isere-amont/>

Prix spécial du Jury

Chantier-école dans le cadre du projet PROTÉGER – Phase 2 porté par le Parc national de la Guadeloupe

Le chantier-école est l'action qui clôture la phase 2 du projet PROTÉGER. Ce chantier-école transfère les compétences acquises lors des deux premières phases du projet PROTÉGER aux acteurs du territoire. Une journée est consacrée à la théorie en salle. Quatre jours sont dédiés à la pratique avec la conception d'un ouvrage de stabilisation de berge de rivière réalisé à 100% avec des techniques de génie-végétal. C'est le premier chantier de grande ampleur en Guadeloupe qui utilise cette ingénierie écologique fondée sur la nature



Sites internet et pages web liés au projet :

<https://genie-vegetal-caraibe.org/>

Prix “ Expérimentation et recherche appliquée ”

Programme REEVES (Recherches sur les Espèces Exotiques Végétales Envahissantes)

Le Réseau Ferré National (RFN) et le gestionnaire d'infrastructure (SNCF Réseau) font face à la propagation de plusieurs espèces végétales classées comme des plantes exotiques envahissantes. Ces espèces particulières vont causer différents types de désagréments sur la maintenance et l'exploitation de l'infrastructure. Dans l'objectif de concevoir une solution de gestion durable de cinq espèces invasives, le programme REEVES marie la recherche appliquée et fondamentale. D'un côté, le projet teste sur les régions Champagne-



Ardenne et PACA la restauration de talus ferroviaires avec la plantation d'une nouvelle strate arbustive pour réintroduire une concurrence sur les ressources naturelles et contraindre le développement de l'espèce invasive. De l'autre côté, le projet rassemble un consortium scientifique de six laboratoires universitaires pour mener des études fondamentales sur l'interaction des plantes avec leur environnement et comprendre le fonctionnement de la concurrence à l'œuvre dans le processus de restauration.

Sites internet et pages web liés au projet :

<https://www.sncf-reseau.com/fr/travaux/grand-est/le-programme-reeves>

Contact presse :

Mélanie Cornet, A-IGÉco

prixdugenieecologique@a-igeco.fr

06 60 97 42 35